

Marseille, le 21 juin 2016

TROPHEE DES VILLES 2016

Mesdames et Messieurs les Présidents de Comités Départementaux de la FFPJP,
Monsieur le Président de la Fédération Bouliste Monégasque,

La ville de **VALENCE d'AGEN (82)** accueillera **le TROPHÉE DES VILLES 2016** du 10 au 13 novembre prochains à la halle JEAN BAYLET et au BOULODROME DES DEUX RIVES.

Vous trouverez en pièce-jointe le dossier d'inscription pour le Trophée des Villes comprenant d'une part le règlement et d'autre part le programme de la compétition.

Si vous souhaitez qu'une équipe de votre département représente une ville de votre département (**préfecture ou sous préfecture obligatoire**) lors de cette compétition, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir prendre connaissance de ce document, puis de le renvoyer dûment **complété**, paraphé, signé et tamponné avec le cachet de votre Comité Départemental (**impérativement**) à l'adresse suivante, avant **le 10 septembre 2016** :

QUARTERBACK

A l'attention de Maryan BARTHELEMY

2 Boulevard Louis Frangin

13 005 Marseille

Merci de bien vouloir parapher toutes les pages de ce document et de bien compléter, signer et tamponner les pages 11 et 12.

Tous les dossiers qui parviendront **complets et dans les temps** seront étudiés par l'organisateur du Trophée des Villes. En revanche, aucun dossier ne sera étudié si une des pièces demandées est manquante ou si le dossier parvient à Quarterback après le 10 septembre 2016.

Vous pourrez obtenir tout renseignement complémentaire auprès de la société QUARTERBACK au 04 91 53 71 16 ou par mail en écrivant à mermet-gerlat@quarterback.fr

Cordialement,
Quarterback,
L'organisateur du Trophée des Villes

PS : Veuillez noter notamment ces 2 points importants qui changent dans le règlement :

- *Le concours complémentaire s'appelle désormais le GRAND PRIX et la formule de jeu change. (voir règlement)*
- *Lors des parties en doublettes (pour le Trophée des Villes ou pour le Grand Prix) les joueurs inscrits dans la catégorie « moins de 22 ans » joueront obligatoirement contre.*